

AU LIVRE D'OR

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE
RUE LA FABRIQUE, No. 12.A vendre par les soussignés, SEMAINE
SAINTE, ou QUINZAINE DE PAQUES
à l'usage de Rome.
7 avril 1848. J. & O. CREMAZIE.

ANNONCES NOUVELLES.

AVIS AUX VOYAGEURS, ETC.—WILLIS RUSSELL.
Porcelain, faience, etc.—THOMAS BICKELL.
Le Répertoire National.
Colonisations des Townships.—J. B. A. CHARTIER.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.

QUÉBEC, 14 AVRIL, 1848.

La navigation est maintenant ouverte entre cette ville et Montréal ; on attend un steamer aujourd'hui ou demain.

Montréal 13 avril.

Le Steamer Montréal doit partir samedi our Québec.

ELECTION DE TERREBONNE.—L'hon. L. M. Viger,—1103—Scott,—61.

(Morning Chronicle.)

GRANDE ASSEMBLÉE,
COLONISATION DES TOWNSHIPS DE L'EST.

Jamais nous n'avons eu à Montréal d'assemblée plus considérable que celle de mercredi soir. L'immense salle du marché Bonsecours était complètement encombrée. Nous croyons qu'il n'y avait pas moins de cinq à six mille personnes présentes.

Après que l'assemblée eut été régulièrement organisée sous la présidence de Monseigneur l'Évêque de Montréal MM. L. J. Papineau et C. S. Cherrier prirent successivement la parole. Le bruit de la salle empêcha leur voix d'arriver jusqu'à nous. Le révd. M. O'Reilly qui parla ensuite se fit mieux entendre et par la force de son organe et par le silence qui s'établit peu à peu. M. O'Reilly est véritablement éloquent. Il porte la parole avec la chaleur et l'énergie qui distingue sa nation. Vous vous sentez en présence de l'apôtre inspiré et plein de foi dans ce qu'il dit et propose. Vous l'écoutez avec plaisir. Son discours a été accueilli par des tonnerres d'applaudissements. Nous avons beaucoup admiré avec ceux qui étaient présents l'idée de M. O'Reilly, qu'à chaque nouvelle paroisse que l'association fera établir, le premier coup de hache soit donné par le missionnaire, que le premier arbre abattu soit destiné à faire une croix qu'on plantera la veille de la St. Jean-Baptiste, comme pour y planter en même temps l'auguste signe de notre religion et de notre nationalité.

Sa Grandeur l'Évêque de Montréal s'adressa ensuite à l'assemblée pour lui dire combien il approuvait le projet et encourager le peuple à le seconder de tous ses efforts. De son côté notre digne Evêque, en acceptant la Présidence de l'Association promit de faire tout en son pouvoir pour avancer ses intérêts. S. G.

s'assit au bruit des vivats prolongés.

On a vu avec plaisir la Maison de St. Sulpice dignement représentée à l'assemblée par MM. Bilodeau et Pinsonnat. Ces deux messieurs ont fait de bons discours que le peuple a paru gouter. M. Pinsonnat a recommandé de la persévérance dans l'entreprise. L'honneur de notre population y est, pour ainsi dire, engagé. Si elle était abandonnée que dirait-on de nous, remarqua avec raison M. Pinsonnat. Il n'y a aucun doute que la maison de St. Sulpice donnera l'exemple de la libéralité pour favoriser l'Etablissement des Townships puisqu'elle paraît si bien comprendre l'importance et l'utilité du projet.

Les règlements préparés par le comité de quinze nommé le 2 mars à cet effet, ont été adoptés par ceux qui ont pu en entendre la lecture. Ils seront publiés tout prochainement.

On a terminé par les élections des officiers dans l'ordre suivant :

Président.—L'évêque de Montréal.
Vice-présidents.—1er M. J. Roy,

2d M. L. J. Papineau,

3me M. J. Brunneau;

4me M. S. Cherrier.

Trésorier.—M. E. R. Fabre,

MM. J. Jodoin,

Auditeurs des comptes, { R. Trudeau,

W. Masson.

Secrétaire-archiviste.—M. Labrèche Viger.

Assistants.—MM. Delorme et Dorion.

Secrétaire correspondant.—M. Papin.

Assistants.—MM. Doutre et Lafiamme.

(Revue Canadienne.)

EXEMPLE A SUIVRE.

Tempérance.—Nous apprenons qu'il a été décidé à St. Barthélémi, de n'y accorder aucun certificat pour licences d'auberges. Honneur à cette Paroisse !

(Echo des Campagnes.)

Messieurs J. & O. Crémazie ont eu l'obligeance de nous communiquer l'extrait qui suit d'une lettre de l'un de leurs correspondants Parisiens :

PARIS, 23 mars, 1848.

“ La Banque de France a suspendu ses paiements en espèces, et à la suite de cette mesure l'argent s'est caché. On ne peut faire des achats peu considérables, avec des billets de Banque de 1000, de 500 ou de 200 francs. Dès qu'on a à payer moins de 200 francs ou moins de 400, on se trouve arrêté tout court. Un fabricant préfère ne pas vendre que de recevoir en paiement d'une facture de 150 francs un billet de banque de 200 francs sur lequel il aura à vendre 50 francs en numéraire.

Nous espérons que la panique nedurera pas longtemps et que le numéraire reparaira. Mais jusqu'à cet heureux moment je ne pourrai acheter que très lentement. Pour compléter le tableau de nos embarras financiers, je vous dirai qu'un grand nombre de citoyens ont envoyé leur argent à la monnaie pour la changer en pièces de 5 francs; moi comme des millions d'autres.”

Nous avons reçu la Minerve du 10, dans laquelle se trouve à notre adresse deux colonnes d'injures comme la Minerve

seuls sait les dire, et des calomnies comme seules aussi elles sait les inventer. Nous ne pouvons, dans le présent numéro répondre à toutes les gracieusetés de notre seur la déesse, nos colonnes étant occupées par les nouvelles d'Europe. Dans notre prochain nous répondrons aux gracieusetés de notre confrère de la Minerve. Le public de Québec aura peine à le croire, mais c'est pourtant un fait incontrovertible, puisque la Minerve l'avance, nous sommes un éteignoir, un éteignoir comme l'ex-soldat Turcotte; et la raison, c'est que nous avons eu la hardiesse d'exprimer l'opinion, opinion du reste partagée par tous les amis de l'éducation dans notre cité, que la loi actuelle sur l'instruction publique est mauvaise !

Nous avions reproduit un bruit courant à Montréal, que P. C. Marquis, &c., représentant du comté de Kamouraska, devait résigner en faveur de l'honorable P. E. Taché; mais ce bruit n'a aucun fondement comme on le voit par la réclamation de M. Marquis que nous publions avec plaisir. (Pour l'Ami de la Religion et de la Patrie.)

Mr. le Rédacteur,

Dans le numéro du 24 du mois dernier de votre feuille, il est annoncé que j'aurais eu l'intention de me démettre en faveur de M. le docteur P. E. Taché, de mon mandat de représentant du comté de Kamouraska. Je déclare cette assertion dénuée de fondement, et je vous prie de me permettre de réclamer ici contre elle. Il n'est pas inutile à ce propos, d'observer qu'un député politique n'a pas le droit de se choisir un successeur, et que la circonstance à laquelle je fais cette allusion, fut elle vraie, ne m'autoriserait pas à prendre une telle liberté vis-à-vis de mes constituants, de Kamouraska.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le rédacteur,
Votre très-humble serviteur.

P. C. MARQUIS.

6 avril 1848.

EXILES POLITIQUES.

On nous a communiqué l'extrait qui suit d'une lettre de Londres en date du 24 mars.

“ J'ai eu le plaisir de rencontrer ici un exilé politique; il doit s'embarquer sur le John Bull ou le St. Andrew qui doivent faire voile dans quelques jours. Le nom de cet exilé est Jérémie Rochon. Il attend de jour en jour, cinq de ses compagnons qui devaient partir de Sydney 15 jours après lui. Il ne reste plus à Sydney qu'un seul exilé; il est marié et ne reviendra pas.

Correspondances.

Messire B... St. Janvier.—Lettre et argent reçus.

Messire L. P... L'Assomption.—Lettre et argent reçus.

W. L... écr. St. Michel.—Lettre reçus; journaux expédiés.

Messire F. B... Ste. Scholastique.—Lettre et argent reçus.

Messire B. R... Baie du Febvre.—Lettre et argent reçus.

Messire F. J... Ste. Mélanie.—Lettre et argent reçus.

Messire A. L... St. Jean Deschâillons.—Lettre et argent reçus.

Messire D. H. T... St. Roch des Aulnets.—Argent reçus.

Messire Fr. Ed. M... Islet.—Lettre et argent reçus. Relativement à l'irrégularité dans la réception de notre journal, nous vous dirons que notre feuille est mise à la poste, le jour même de sa publication; ce n'est pas notre faute, si elle ne parvient pas régulièrement à sa destination.